



**E.LECLERC** 

## INFORMATION

Selon la loi n° 2009-879  
du 21 juillet 2009.

IL EST INTERDIT DE VENDRE  
OU D'OFFRIR A TITRE GRATUIT  
A DES MINEURS DE MOINS DE 18 ANS  
DES BOISSONS ALCOOLISEES

LES CENTRES E.LECLERC S'ENGAGENT A LUTTER  
CONTRE L'ALCOOLISME DES JEUNES  
AVEC L'AIDE DE LEURS CLIENTS :

EN VUE DE RESPECTER LA LOI, LES HÔTES ET  
LES HÔTESSES DE CAISSE SONT DANS L'OBLIGATION  
DE DEMANDER AUX JEUNES CLIENTS DE PRESENTER  
UNE PIECE D'IDENTITE JUSTIFIANT LEUR ÂGE